



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2012-96 du 19 juin 2012

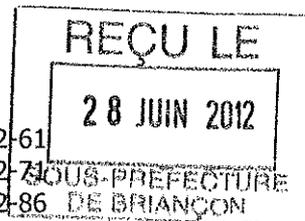
OBJET Atelier intercommunal des Beaux-arts : tarifs inscription 2012/2013.

Rapporteur : M. René SIESTRUNCK

Le 19 juin 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 13 juin 2012 en la salle du Conseil des Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29 pour la délibération n°2012-60
30 à partir de la délibération n°2012-61
31 à partir de la délibération n°2012-71
29 à partir de la délibération n°2012-86
28 à partir de la délibération n°2012-90



Nombre de pouvoirs : 2 jusqu'à la délibération n°2012-89
3 à partir de la délibération n°2012-90

Nombre de votes : 32

M. Anthony SAINT MAXENT est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Mme Marie-Hélène PONSART, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n°2012-61), M. Philippe SEZANNE (jusqu'à la délibération n°2012-89), M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE (jusqu'à la délibération n°2012-85), M. Marc FORNESI (jusqu'à la délibération n°2012-85), M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henri RAOUX, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE (à partir de la délibération n°2012-71), Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE

Avait donné pouvoir : M. Gérard FROMM à Mme Aurélie POYAU
Mme Brigitte BOREL à Mme Laurence FINE
M. Philippe SEZANNE à Mme Catherine VALDENNAIRE à partir de la délibération 2012-90

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de gestion de l'Atelier intercommunal des Beaux-Arts,

Vu l'avis favorable des Commissions « Culture et Communication » en date des 19 avril et 7 juin 2012,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 22 mai 2012,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Décide d'appliquer pour l'année scolaire 2012/2013 au sein de l'Atelier intercommunal des Beaux-Arts les tarifs annexés à la présente, relatifs aux montants des droits d'inscription, en augmentation de 2% par rapport à l'année précédente,

- Précise que les recettes seront encaissées sur le budget « Général ».

Dessin, peinture, modelage, céramique	1er enfant	2ème enfant	Adulte A	Adulte B
Tarif à l'année	122,5 €	113,0 €	179,5 €	243,5 €
			169,0 € (si enfant inscrit)	229,0 € (si enfant inscrit)
Tarif par trimestre	67,5 €	61,0 €	99,0 €	134,0 €
			94,0 € (si enfant inscrit)	125,5 € (si enfant inscrit)

A = 1 cours par semaine dans la même discipline

B = 2 cours par semaine

Gravure : stage semaine 6 h de cours	20 €
--------------------------------------	------

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 27 JUIN 2012

Date affichage : 29 JUIN 2012